

DE L'ÉDIT

CONCERNANT

LA POLICE DES ARMOIRIES.

M. le Baron Ferdinand de la Roche La Carelle a publié, en 1853, une histoire du Beaujolais et des Sires de Beaujeu ; cet ouvrage qui témoigne de nombreuses et consciencieuses recherches historiques remplace, avec une supériorité incontestable, les ouvrages que nous avons jusqu'à ce jour sur cette province, et l'auteur a rendu par cette publication un véritable service aux amateurs des monographies historiques et aux habitants de cette belle partie de la France.

Cet ouvrage est terminé par l'armorial du Beaujolais ; cette désignation de cette partie de l'ouvrage nous paraît inexacte ou incomplète. On pourrait plutôt l'intituler armorial des personnes qui ont possédé fief en Beaujolais à quelque titre que ce soit ; car il renferme des armoiries qui appartiennent à des habitants d'autres provinces, tels que les Simiane, les Terrail-Bayard, les Tournon, les Albon et autres qui n'ont jamais eu leur demeure habituelle dans le Beaujolais et sont toujours considérés comme appartenant à des noblesses étrangères à ce pays.

A la page 5 de la préface on lit : « Les armoiries étant la constatation de l'état de noble à une époque où la noblesse formait un corps puissant dans l'État, il est curieux de connaître